

Appréciation et sélection du risque

COMPÉTENCES VISÉES

- **Appréhender** les principaux besoins d'assurance des particuliers et des entreprises, en assurance non-vie.
- **Décrire** l'appréciation et la sélection des risques de particuliers par les assureurs.
- **Analyser** l'appréciation et la sélection des risques professionnels.
- Les compétences développées dans cette formation sont rattachées aux compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués précisées par l'article 512-8 du code des assurances.

PROGRAMME

A. APPRÉCIATION DES RISQUES AUTO

1. Notion et étendue de l'assurance de responsabilité civile du conducteur d'un véhicule
2. Garanties facultatives en assurance automobile

B. SÉLECTION DES RISQUES AUTO

1. Critères de sélection
2. Conditions d'intervention du Bureau Central de Tarification (BCT)
3. Cas de résiliation et d'exclusion de garanties

C. APPRÉCIATION DES RISQUES NON AUTO DES PARTICULIERS

1. Besoins d'assurance de responsabilité civile des particuliers liés à l'habitation et à la vie privée
2. Besoins d'assurance relatifs au bâtiment et au contenu pour les particuliers
3. Principaux critères de sélection de ces risques

D. APPRÉCIATION ET SÉLECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

1. Besoins d'assurance des professionnels et des entreprises
2. Garanties de dommage et de pertes financières des professionnels et des entreprises
3. Principaux critères de sélection des risques professionnels

E. PRÉVENTION DES RISQUES ET ASSURANCE

1. Mesures de protection, mesures de prévention
2. Mesures préconisées/imposées par les assureurs pour prévenir le risque
3. Organismes professionnels dans la prévention du risque

PUBLIC

- Cette formation est une excellente introduction à l'appréciation et la sélection des risques en assurance IARD. Seront donc intéressés tout d'abord les distributeurs d'assurance et gestionnaires de contrat. Plus largement, cette formation s'adresse à toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

POINTS FORTS

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.

Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.

Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

FORMATEUR(S)

Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.

Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.

Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

Formation disponible pendant deux mois après votre première connexion.

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

VALIDATION

Pour évaluer le module, vous devez avoir :

Exploité l'ensemble des ressources du modules ,
Répondu aux deux modalités d'évaluation ci-dessous :

1. L'évaluation intermédiaire

Quelques questions vous attendent dans chaque partie de votre formation. Vous devez obtenir au moins 80% de bonnes réponses pour pouvoir passer à l'étape suivante. Vous n'avez pas atteint ce score minimum ? Ce n'est pas grave, vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire !

2. L'évaluation finale

Vous devez obtenir cette fois-ci un score minimum de 90% de bonnes réponses pour inscrire la formation à votre tableau des réussites. Là aussi, vous pouvez passer ce test autant de fois que vous le souhaitez. La différence avec la validation intermédiaire ? Plus de questions et vous n'avez pas accès aux réponses commentées. Vous devrez donc être sûr de vous !